Commune des **Avirons**

Département de la Réunion

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 05 MARS 2024

Liste des emplacements réservés

Prescrit le 24 juin 2011

Arrêté le 1er mars 2024

Approuvé le

7

En application de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme, le règlement du Plan Local d'Urbanisme peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

- Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;
- Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit.

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie en m²
1	Voie de liaison de 7 mètres d'emprise entre les chemins Pêcheurs et Pavé	Commune	5319
2	Aménagement d'un chemin rural de 7 mètres d'emprise	Commune	6221
3	Création d'une voie de 7 mètres d'emprise	Commune	5356
4	Création de stationnements, de kiosques et d'aménagements valorisant le panorama	CIVIS	4741
5	Réalisation d'une déchetterie et d'un plateau sportif	CIVIS	8859
6	Réalisation de parking	Commune	1055
7	Création d'une voie de 4 mètres d'emprise avec une aire de contournement	Commune	708
8	Réalisation d'un équipement culturel	Commune	1800
9	Création d'une aire de retournement	Commune	914
10	Aménagement d'une continuité écologique	Commune	17796
11	Réalisation d'un collège et de ses infrastructures	Commune	22566
14	Réalisation d'une voie de 4 mètres d'emprise	Commune	2140
15	Création de stationnements, de kiosques et d'aménagements valorisant le panorama	CIVIS	4070
16	Réalisation d'un cimetière	Commune	33229
17	Réalisation de parking	Commune	5038
19	Réalisation de la maison de la biodiversité	Département	5708
20	Aménagement d'une continuité écologique	Commune	6147
21	Création d'un arboretum	Commune	5758
22	Réalisation d'une école	Commune	10376
18	Création d'une voie de 4 mètres d'emprise	Commune	1370
12	Plate forme arrêt bus et élargissement de la chaussée	Commune	424
a	Opération de logements comportant au minimum 50 logements locatifs sociaux	Commune	5976
b	Opération de logements comportant au minimum 50 logements locatifs sociaux	Commune	6819
c	Opération de logements comportant au minimum 70 logements locatifs sociaux	Commune	6277
d	Opération de logements comportant au minimum 60 logements locatifs sociaux	Commune	5346
e	Opération de logements comportant au minimum 120 logements locatifs sociaux	Commune	9794